

triomphe à un lâche abandon d'un vieillard, de femmes et d'enfants, par ceux qui étaient chargés de les protéger. Il s'approcha d'un lieutenant-général qui commandait les troupes — Général, lui dit-il à voix basse et avec une émotion que l'accent rendait impérieuse, faites éloigner vos troupes hors la portée de ces scènes de deuil. Il ne faut pas que les soldats voient l'agonie des rois! — Le général comprit le sens de ces paroles. il fit reculer les bataillons.

## XII.

Le Roi remonté dans son cabinet écoutait encore, et tour à tour, les avis de M. Thiers, de M. de Lamoricière, de M. de Rémusat et du duc de Montpensier son plus jeune fils, quand une fusillade prolongée éclata à l'extrémité du Carrousel du côté de la place du Palais-Royal. à ce bruit la porte du cabinet s'ouvre et M. de Girardin se précipite vers le Roi.

M. de Girardin naguère député, encore publiciste, moins homme d'opposition qu'homme d'idées, moins homme de révolution qu'homme de crise, s'était précipité dans l'événement où il y avait danger, péripétie, grandeur. il était du petit nombre de ces caractères qui cherchent toujours l'occasion pour entrer en scène avec le hasard, parce qu'ils ont l'impatience de leur activité, de leur énergie et de leur talent et qu'ils se sentent à la hauteur des

circonstances et des choses. M. de Girardin n'avait ni fanatisme pour la royauté ni antipathie contre la république. il n'aimait de la politique que l'action. Ambitieux. supériorité intellectuelle plus que de situation, de rôle plus que de puissance, il était accouru de lui-même sans autre mandat que celui de sa propre impulsion. Le journal *la Presse* qu'il rédigeait lui donnait une notoriété en Europe et une publicité dans Paris qui le mettaient continuellement en dialogue avec l'opinion. c'était un de ces hommes qui pensent tout haut au milieu d'un peuple, et dont chaque pensée est l'événement ou la controverse du jour. L'antiquité n'avait que les orateurs du forum, le journalisme a créé ces orateurs du foyer.

M. de Girardin en paroles brèves et saccadées qui abrègent les minutes et qui tranchent les objections, dit au Roi avec un douloureux respect que les tâtonnements de noms ministériels n'étaient plus de saison. que l'heure emportait le trône avec les conseils. et qu'il n'y avait plus qu'un mot qui correspondit à l'urgence du soulèvement : L'abdication!

Le Roi était dans un de ces moments où les vérités frappent sans offenser. Il laissa néanmoins tomber de ses mains la plume avec laquelle il combinait des noms de ministres sur le papier. Il voulut discuter. M. de Girardin pressé comme le

temps, impitoyable comme l'évidence, n'admit pas même la discussion. — Sire, dit-il, l'abdication du « Roi ou l'abdication de la monarchie, voilà le dilemme. le temps ne laisse pas même la minute « pour chercher une troisième issue à l'événement. »

En parlant ainsi M. de Girardin présenta au Roi un projet de proclamation qu'il venait de rédiger d'avance et d'envoyer à l'impression. Cette proclamation concise comme un fait, ne contenait que ces quatre lignes dont il fallait frapper à l'instant et partout l'œil du peuple

Abdication du Roi.

Régence de madame la duchesse d'Orléans.

Dissolution de la Chambre.

Amnistie générale.

Le Roi hésitait. Le duc de Montpensier son fils entraîné sans doute par l'expression énergique de la physionomie, du geste et des paroles de M. de Girardin, pressa son père avec plus de précipitation peut-être que la royauté, l'âge et l'infortune ne le permettaient au respect d'un fils. La plume fut présentée, le règne arraché par une impatience qui n'attendit pas la pleine et libre conviction du Roi. La rudesse de la fortune envers le Roi, ne devait pas se faire sentir dans la précipitation du conseil. D'un autre côté le sang coulait. le trône glissait. les jours même du Roi et de sa famille étaient engagés. tout peut s'expliquer même par la sollicitude

et par la tendresse des conseillers. L'histoire doit toujours prendre la version qui humilie et qui brise le moins le cœur humain.

### XIII.

Au bruit des coups de fusil le maréchal Bugeaud monte à cheval pour aller s'interposer entre les combattants. mille voix lui crient de ne point se montrer. On craint que sa présence et son nom ne soient un nouveau signal de carnage. Il insiste, il s'avance, il brave la physionomie et les armes de la multitude. il revient sans avoir obtenu autre chose que l'admiration pour sa bravoure. il redescend de cheval dans la cour des Tuileries. déjà le commandement ne lui appartenait plus. Le duc de Nemours en était investi. Le jeune général Lamoricière qui n'a sur son nom que le prestige de sa valeur en Afrique s'élance au galop à travers le Carrousel. il franchit au milieu des balles les avant-postes. il aborde héroïquement les premiers groupes des combattants. tandis qu'il les harangue, il est criblé de coups de feu. son cheval se renverse. son épée se brise dans la chute. Le général blessé à la main et pansé dans une maison voisine remonte à cheval et traverse silencieusement la place pour venir annoncer au roi que les troupes

se fatiguent et que le peuple est inabordable aux conseils.

Sur les pas de Lamoricière le peuple en effet débordait de la rue de Rohan sur le Carrousel. Il parlait avec les soldats. Les soldats refluent en désordre et se précipitent dans la cour des Tuileries.

Le roi écrit au bruit de l'insurrection qui monte ces mots : « J'abdique en faveur de mon petit-fils le comte de Paris. Je désire qu'il soit plus heureux que moi. »

#### XIV.

Ce prince ne s'expliquait pas sur la régence. Était-ce par respect pour la loi qu'il avait fait voter en faveur de la régence de son fils le duc de Nemours? était-ce pour laisser entre le peuple et les ministres une dernière concession à débattre et à la disputer pour gagner du temps? était-ce pour retenir encore après lui à sa maison une puissance jalouse qu'il n'avait pas voulu laisser aller selon la nature et selon la vraie politique à la mère du comte de Paris son petit-fils? On l'ignore. M. Thiers avait servi la pensée du roi en se prononçant avec une partie de l'opposition contre la régence de madame la duchesse d'Orléans. M. de Lamartine avait énergiquement soutenu le droit des mères. Il n'y a pas

de bonne politique contre la nature s'était-il écrié. Il avait été vaincu à une faible majorité par l'influence combinée de la cour et de l'opposition attachée à la cour. L'heure actuelle lui donnait tristement raison. Le duc de Nemours régent désigné, quoique jeune, brave, instruit, laborieux, n'était pas aimé du peuple. La nature en lui donnant l'intelligence, la sagesse précoce et le courage de sa race, lui avait refusé l'expansion qui attire les cœurs. Le lointain n'était pas favorable à ses qualités. On ne les voyait que de près. Ce n'est pas une faute pour un particulier, c'est un malheur pour un prince. Tout ce qui pose devant le peuple doit avoir du prestige. Le duc de Nemours n'avait que de l'estime. On voyait en lui une continuation des vertus et des défauts de son père. en changeant de roi, on ne changerait pas de règne. Les peuples veulent changer.

Cette faute du roi et de M. Thiers d'avoir arraché la régence à la jeune mère d'un roi enfant pesait fatalement sur cette dernière heure du règne. Louis Philippe et son ministre périssaient sous l'imprévoyance de cet acte. Si au lieu de jeter au peuple cette abdication ambiguë qui ne s'expliquait pas sur la régence et qui laissait entrevoir aux combattants le duc de Nemours derrière l'abdication, M. de Girardin porteur de cet acte avait fait apercevoir à l'imagination et au cœur de la nation,

une jeune veuve et une jeune mère régnaient par la grâce et par la popularité sous le nom de son fils. si cette princesse aimée et intacte à toutes les récriminations avait paru elle-même dans les cours du palais et présenté son enfant à l'adoption du pays, il n'y a pas de doute que la nature n'eût triomphé du peuple. car la nature aurait trouvé un complice dans le cœur et dans le regard de chaque combattant. Ainsi dorment longtemps les fautes des rois et des hommes d'État pour venir les écraser inopinément à l'heure où ils les croient oubliées.

## XV.

Mais la duchesse d'Orléans même à cette heure suprême était reléguée avec ses enfants dans les appartements du château qu'elle habitait. Le roi craignait l'influence de cette femme jeune, belle, sérieuse, enveloppée dans son deuil, irréprochable dans sa conduite, exilée volontairement du monde pour que le rayonnement involontaire de sa loyauté, de sa grâce et de son esprit n'attirât pas la pensée du pays sur elle et ne la signalât pas à la jalousie de la cour. Cette princesse vivait renfermée dans sa maternité et dans sa douleur. Elle ne pouvait s'empêcher cependant d'entrevoir les dernières fautes du règne et de s'alarmer sur l'avenir de ses enfants. Elle avait dû ressentir douloureusement aussi la

dureté dynastique de cette loi de régence demandée et votée contre elle et qui lui enlevait avec la tutèle politique de son fils l'occasion de montrer au monde les grandes qualités dont elle était douée. Mais cette amertume couvait dans son cœur sans transpirer au dehors. Ses lèvres n'avaient jamais laissé échapper une seule plainte. elle mettait son orgueil dans sa résignation, son mérite dans son silence. M. de Lamartine le défenseur inconnu pour elle de ses droits naturels dans la discussion de la loi de régence n'avait jamais eu aucun rapport avec cette princesse. il n'avait pas même reçu d'elle un signe d'assentiment ou de reconnaissance pour l'hommage désintéressé et tout politique qu'il lui avait rendu à la tribune. on assurait que depuis quelque temps M. Thiers mécontent de la cour et repentant peut-être du parti qu'il avait pris pour la régence du duc de Nemours tournait ses pensées vers cette princesse. Il est possible que la désaffection croissant envers les princes eût fait réfléchir cet homme d'État et qu'il espérait en effet retremper le sentiment monarchique dans une popularité de femme et d'enfant. On ne peut l'affirmer. cette pensée était assez indiquée par la nature pour qu'un esprit juste y revint après s'en être écarté.

Quant à M. de Girardin il avait soutenu avec une grande puissance de talent et de persévérance dans son journal le système que M. de Lamartine avait

soutenu de sa parole à la tribune. Depuis il avait vu une fois madame la duchesse d'Orléans. il avait rapporté de ces courts et rares entretiens une conviction raffermie encore par l'admiration pour cette princesse. Jamais néanmoins un seul mot d'elle n'avait révélé une ambition souffrante ou une amertume cachée. Ses douleurs étaient pures non-seulement de tout complot mais même de toute ambition. Elle avait montré la sérénité et le désintéressement d'une mère qui s'oublie entièrement elle-même entre les souvenirs de son époux et les espérances de son fils. Néanmoins on peut supposer qu'en arrachant avec tant de précipitation au roi cette abdication vague qui ne remettait le règne à personne, M. de Girardin et peut-être M. Thiers avec lui faisaient un retour involontaire vers la régence de la jeune veuve et s'attendaient à la voir proclamer par la voix du peuple.

## XVI.

Cette idée, si elle existait, avorta avant de naître. Une erreur la fit évanouir. La précipitation naturelle dans de pareils moments avait fait oublier d'apposer aucune signature à cette proclamation que M. de Girardin jetait à la foule sur le Carrousel et sur la place du Palais-Royal. En vain il bravait le fer et le feu pour obtenir cette trêve. La

foule après avoir lu, ne voyant aucune sanction aux promesses manuscrites d'abdication, les prenait pour un piège et avançait toujours. Le fils de l'amiral Baudin parti avec M. de Girardin pour aller répandre ces proclamations sur la place de la Concorde était repoussé par la même incrédulité et par les mêmes périls. Le roi se consumait d'impatience. il eut un dernier rayon d'espoir par l'arrivée d'un vieux serviteur devenu l'ami du roi et resté l'ami du peuple de Paris. C'était le maréchal Gérard, homme simple et antique passé des champs de bataille de l'empire dans cette cour sans y avoir perdu la mémoire de la liberté. Dévoué depuis longtemps au roi par le cœur il n'avait perdu ni l'indépendance ni la couleur de ses opinions. brave comme un soldat, populaire comme un tribun, le maréchal Gérard était bien l'homme de l'heure suprême. « Allez au-devant de ces masses, lui dit le roi, et annoncez-leur mon abdication. »

Le maréchal, vêtu d'un habit du matin de forme bourgeoise et de couleur terne, coiffé d'un chapeau rond, monte le cheval que le maréchal Bugeaud venait de laisser dans la cour. Le général Duchant brillant officier de l'empire, célèbre par sa beauté martiale et par sa bravoure, accompagne le maréchal Gérard. Ils sortent de la grille. Ils sont accueillis par les cris de « vivent les braves ». Le vieux maréchal reconnaît dans la foule le colonel Du-